

Le Petit Saint-Martialais

N° 2 - Octobre 2014



La Boule-Blanche
La Borie
Le Bouygou
Le Combord
Le Couderc
Le Couderc de Bijou
Le Coze
Grézélou
La Grèze
Les Marcottes
Les Labours
La Lignée
Le Lantier
Laubrecourt
Laussine
Leysalles
Lol-Bas
Lol-Haut
Maisonneuve
La Molière
Le Pech
Pech-de-Biau
Les Peyralades
Plapech
Les Rouquiers
Stonigrand
Le Suquet
Le Treil

L'Édito du Maire

Avant tout je tiens à vous remercier pour l'effort de citoyenneté que vous avez manifesté lors de la fête de la musique. Cette fête, au parfum du terroir, à laquelle vous avez adhéré, a été avant tout la réussite du travail en commun des conseillers et de nos associations : c'est aussi la vôtre. Les associations et le conseil municipal vous manifestent leur gratitude et vous donnent rendez-vous l'an prochain.

La 1^{re} journée du Patrimoine a aussi connu un vif succès. Merci.

J'ai durant deux mois ressenti l'attente, parfois même l'impatience que vous nous manifestez, l'espoir immense que suscite une nouvelle équipe municipale. En juillet et en août, nous nous sommes efforcés de réaliser et de nous approprier les fonctions obligatoires de la municipalité : l'entretien des bâtiments et de la voirie, l'assainissement, l'école et la vie périscolaire, la carte communale, les ordures ménagères. Dans la mesure de nos moyens nous avons essayé de trouver des solutions adaptées à vos difficultés.

En tout humilité bien sûr, en tant que maire, je dois soutenir, favoriser le développement commercial du village. Mon devoir c'est d'être en phase avec les politiques de préservation et d'animation économique de la région et du Conseil Régional. Il n'est plus possible de ne pas être sensible à la réussite des pôles commerciaux d'autres communes du canton moins bien placées que nous sur la D46 à la limite Lot et à l'entrée du Périgord Noir. Il faut agir.

Alerté par notre situation commerciale, Madame Marilyn Gardner Sous-Préfète de Sarlat a pris l'initiative. Elle s'est engagée pour Saint-Martial, sans hésitation, Bernard Cazeau et Germinal Peiro pour le Conseil Général ont pris le pas. Maintenant nous espérons les réponses favorables de deux partenaires majeurs. Un accord avec la maîtrise d'œuvre du projet est en cours d'élaboration. Prochainement, une réunion de coordination que nous souhaitons décisive, avec tous nos contributeurs, devrait permettre d'engager le processus d'acquisitions.

Enfin, la commission animation travaille sur plusieurs projets culturels à la taille de notre village.

Avec vous, nous voulons construire l'avenir.

Jean-Pierre COUDOUIMIE



Horaires Mairie :

MAIRIE : Tél./Fax : 05 53 28 43 32

Mardi 13 h 30 - 17 h 30 - Jeudi 8 h - 12 h

Vendredi 13 h 30 - 17 h 30 - Samedi 9 h 30 - 12 h

Permanence du Maire et des Adjoints : mercredi matin sur rendez-vous

Informations Pratiques

POMPIERS	18 - 112
GENDARMERIE	17 - 05 53 28 66 70
LA POSTE	05 53 28 50 06
MÉDECINS GÉNÉRALISTES :	
M. CLAVERYS	05 53 28 38 74
M. PENCHENAT / M ^{me} MORELON	05 53 28 37 84
M. DELAYE	05 53 29 54 74
Pharmacie du Capiol	05 53 28 30 01
Déchetterie du Pech-Mercier	05 53 29 15 59
Centre Inter Communal Action Sociale (CIAS)	05 53 28 20 70

La Mairie rappelle qu'un service de portage de médicaments est toujours effectué 05 53 28 43 32

État Civil

Décès

Gilberte DELCAN veuve BENITTA le 15 Août 2014
Claude ROUMEGAS le 21 août 2014

Pôle Commercial

Où en sommes-nous ?

Le projet est de plus en plus d'actualité. Le vendredi 12 septembre 2014 a eu lieu à la Mairie une réunion centralisatrice en présence de tous les partenaires. Des représentants de la Région, du Conseil Général, du Département et de la Chambre de Commerce et des Métiers, de la Sous-préfecture, de la Trésorerie étaient présents.

Les bases de départ du projet ont été définies et l'espoir de sa réalisation pour 2015 semble possible.

Journées du Patrimoine

Pour la 1^{re} fois Saint-Martial de Nabirat a voulu les célébrer. Elles sont l'occasion de mettre en lumière toute la richesse architecturale, naturelle ou culturelle de nos villes et de nos villages. Elles sont un devoir de mémoire il faut se souvenir et transmettre.

À cette occasion à partir de cartes postales très aimablement prêtées par M^{mes} **Marguerite Ménardie, Evelyne Contie, Nicole Coudoumié, Christiane Boulinguez et Mrs Gilbert Régner, Claude Lablanche** nous avons voulu retrouver notre passé. C'est avec nostalgie et émotion que les Saint-Martialais de souche ont retrouvé l'histoire de notre village c'est aussi le moyen pour nos nouveaux concitoyens de la découvrir et de se la faire leur.

Le soleil était de la partie et nombreux ont été ceux qui ont flâné dans les rues. L'atmosphère était conviviale et c'est avec plaisir que chacun échangeait des souvenirs.

L'église très joliment restaurée était le point final de notre promenade.

C'est à la salle des fêtes que nous avons terminé notre flânerie en partageant le verre de l'amitié.

Merci à tous, à ceux qui nous ont encouragé par leur présence, aux associations et aux bénévoles qui nous ont donné de leur temps et de leur énergie.

Équipements Collectifs

Foyer rural : location aux particuliers

Lac de La Fontaine :

possibilité de pêche gratuite aire de pique-nique

Tennis Place de La Fontaine : ouvert à tous - gratuit

Stade de football

Terrain de Pétanque : La Fontaine

Bibliothèque : ouverte Mercredi 10 h-12 h

Samedi 11 h-12 h - Vendredi 2^e et 4^e du mois 18 h-19 h



Sébastien LAPORTE (1er Adjoint) :

Voirie : Aujourd'hui c'est la Communauté de Communes qui a la compétence de la voirie mais le choix des routes sur lesquelles auront lieu les travaux reste à la Mairie. Pour l'année 2014 le Conseil Municipal a retenu trois tronçons :

- **Route de Croix de Gourdon vers Nabirat :** une reprise des bordures de la route et des accotements sur 650 mètres.
- **Route du Treil :** revêtement de la chaussée en enrobé coulé à froid (ecf). A ce jour la longueur reste à déterminer avec le Maître d'œuvre.
- **Route du Château d'Eau :** canalisation des eaux de ruissellement avec pose d'un caniveau « Acodrain » puis envoi dans le réseau d'eaux pluviales.

Montant total de ces travaux 33 000 € HT

Chemins ruraux : 50 tonnes de grave ont été achetées. Les employés municipaux les ont apportées sur les chemins ruraux suivants : de Leysalles à Plapech, Carbonnières, Fond de Favre. L'opération sera renouvelée l'an prochain sur d'autres tronçons. Le but n'est pas de transformer ces chemins en « autoroutes » mais de faire en sorte qu'ils restent carrossables en toute sécurité pour les différents utilisateurs (agriculteurs, chasseurs, promeneurs).

Signalisation : Les employés municipaux ont mis en place de nouveaux panneaux de « lieu-dit » et remplacé certains panneaux de signalisation routière. L'opération se poursuivra en 2015.

Eau : le Syndicat d'eau potable de la Vallée du Céou va, durant cet automne, engager des travaux de remise en état sur le château d'eau de Lol-Haut pour un montant prévisionnel de 85 000 €. La même opération sera effectuée en 2015 voire début 2016 pour le Château d'eau du Bourg.

Urbanisme : Courant juillet, lors d'une réunion sur la carte communale avec le Cabinet Pérusin (Maître d'œuvre), les nouveaux élus ont pu prendre connaissance du travail réalisé à ce jour.

La nouvelle carte communale doit faire l'objet d'un avis aux différents services de l'État puis sera soumise à l'enquête publique.

Élagage : La Mairie reçoit de plus en plus de plaintes concernant l'élagage des arbres qui se trouvent le long des routes, (cars scolaires, camion des ordures ménagères...); l'Arrêté en cours de rédaction par le Maire rappelle que l'élagage reste et doit être réalisé par les propriétaires. Cet Arrêté fera bientôt l'objet d'un affichage.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient M. Pascal GROUSSET du travail d'entretien qu'il a effectué sur les portes de notre église et dont il a pris en charge les frais.

Espaces Vert : Je voudrais au nom de l'équipe municipale saluer le travail des cantonniers qui, avec le temps pluvieux de ces derniers mois ont dû quasiment multiplier par deux la fréquence des tontes de pelouses dans le village et dans les hameaux.

Jean-Claude CABANNE :

COMMISSION FLEURISSEMENT

Cet été encore notre commune a été ornée par des massifs hauts en couleur, nous remercions les cantonniers pour leur travail.



ASSAINISSEMENT

Des travaux ont été effectués sur les pompes et le brasseur de la station de relevage des Labours. Aussi nous vous demandons d'être très vigilants de ne pas jeter de lingettes dans vos toilettes, elles ne sont pas biodégradables ni compatibles au réseau d'assainissement contrairement aux annonces publicitaires qui en font la promotion.

Une analyse des rejets des eaux a été réalisée. Nous attendons le résultat.

COMMISSION OM

Dans le précédent bulletin municipal nous vous informions d'une nouvelle mise en place des containers des ordures ménagères et du tri sélectif. La commission a opté pour un regroupement des containers sur certains points de collecte de la commune. Nous avons reconsidéré les fréquences et le circuit des tournées de collecte pour en diminuer le kilométrage parcouru et donc réduire le coût des taxes. Nous soumettrons à M. le Maire et au Conseil Municipal l'étude de ce projet.

Nous vous rappelons que même les petits encombrants (électroménagers, jouets...) ne doivent pas être déposés dans les containers réservés aux ordures ménagères et/ou au tri sélectif. Vous devez les emporter dans une déchetterie (ZAE de Pech-Mercier ; ...). Le respect de cette « petite » contrainte améliorera la gestion de nos déchets dans notre village et le travail des éboueurs. Pensez-y !!!

La borne à textile permet de collecter, dans des sacs fermés, le linge de maison propre, vêtements propres, paires de chaussures, maroquinerie ; cette seule borne se trouve au point de collecte du Bourg.

Des sacs poubelle réglementaires sont à votre disposition gratuitement à la Mairie ou portés au domicile par mes soins.

Ginette BENITTA VIE SCOLAIRE

La rentrée des classes : Elle est faite ! Elle s'est bien passée...

Notre école compte à cette rentrée 57 élèves du CP au CM2; deux maîtresses

Mme LAFON et Mme DAUBAT assurent l'enseignement ; une cantine avec Manuel RUIVO et Béatrice LAGORCE accueillent nos enfants à midi ; la garderie du matin et du soir est sous la surveillance de Françoise LAPORTE. Cette année, en dehors du temps scolaire, les mardis et vendredi de 14h45 à 16h15 nos enfants sont pris en charge par des animateurs spécialisés pour assurer le temps périscolaire. Ce temps est gratuit et non obligatoire il doit contribuer à l'épanouissement de nos enfants. Des activités variées (yoga - peinture - musique - sculpture) leur seront proposées. Ce découpage de la semaine correspond à la volonté d'assurer les apprentissages de base au moment où les capacités de l'enfant sont les plus grandes (5 matinées). Les efforts demandés aux collectivités locales sont énormes tant financièrement que matériellement et humainement mais il s'agit de nos enfants et nous nous efforcerons d'y faire face. L'école doit rester un élément essentiel de la vie de notre village.

Joëlle GUITARD-GRINFAN

Logements locatifs : depuis le 31 août 2014 deux logements sont disponibles

- 1 studio de 35m2 au-dessus de la Marie
- 1 T3 très atypique de 50m2 au deuxième étage de la Maison Miermont

Pour plus de renseignements contacter la Mairie :

02 53 28 43 32



Le Groupe Vocal "A CHŒUR OUVERT"

Les activités de 2013-2014 du Groupe se sont achevées en juin dernier. Nos répétitions ont repris le mercredi 24 Septembre. Le programme de travail concerne essentiellement la préparation des Veillées qui, en 2014/ 2015, continueront sur le thème «Georges Brassens et les Poètes».

Du « Roi » aux « Copains d'abord » en passant par « Une jolie fleur, l'Auvergnat, etc... », nos choristes présentent 15 chants du « Grand Georges », Ils se transforment en récitants pour présenter, en alterné et introduits par la flûte, quelques œuvres des Poètes qui ont inspiré Brassens : de François Villon à Paul Fort, Victor Hugo, Aragon et quelques autres. Il est d'ores et déjà prévu de présenter notre programme à l'automne dans les communes avoisinantes : Léobard et Florimont Gaumiers sont déjà inscrites à notre calendrier. Nous espérons compléter cette présentation de la « Veillée Brassens » pendant les mois suivants. Comme son nom l'indique, notre groupe est prêt à faire participer à nos travaux, toutes les personnes intéressées par le chant choral dans une atmosphère amicale et détendue, néanmoins sérieuse sous la conduite de notre chef de Choeur Daniel Hiron.

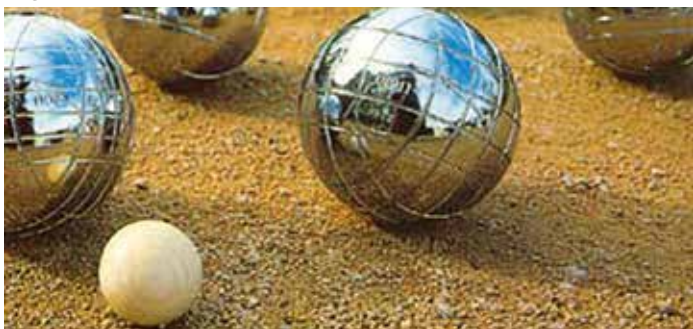
Pour toute information : Jacques Bernier 05 53 28 52 91



Activités de la PÉTANQUE SAINT MARTIALAISE

Fête du Club

La fête annuelle du club s'est déroulée le 15 août dernier et a réuni une trentaine de joueurs de tous âges et de niveaux différents. Le tirage au sort des équipes à chaque manche, associant néophytes et joueurs plus chevronnés, a permis à tous de s'amuser. Le « Trophée du Président » a été remporté par M. Yvon Audit de St André d'Allas. Le « Trophée Jacques Delpech » revient à André Enos du club de Saint Martial. Un repas a clôturé cette journée festive mais peu ensoleillée, réunissant plus de 50 convives parmi lesquels M. le Maire et une de ses Adjointes. Les organisateurs remercient tous les participants.



Soirée Cabaret

Elle se déroulera samedi 22 novembre 2014 à 20h30 à la salle des fêtes. Elle sera animée par Laurain B'

avec un programme de chansons françaises (Brel, Piaf, Barbara, Ferrat, ...). Une première partie sera assurée par Henri Duhil et Hervé Ménardie.



L'ensemble vocal féminin

"SI ON CHANTAIT- DORDOGNE"

Grâce à l'heureuse rencontre entre Martine ROL et Koïtcho ATANASOV, chef de chœur bulgare, grand spécialiste du chant orthodoxe et le chœur d'hommes professionnel : Saint Jean de Rila, « SI ON CHANTAIT-DORDOGNE » prend son essor et trouve sa véritable identité. Sa spécialité devient, au fil des répétitions, la liturgie orthodoxe russe et bulgare ; un défi pour un chœur français de femmes. Les débuts sont difficiles mais prometteurs.



Après une participation vivement appréciée en juin dernier à la fête de la musique de St Martial, dans un tout autre répertoire, le chœur se prépare, dès septembre, à reprendre les répétitions pour préparer les manifestations suivantes :

Dimanche 23 Novembre : Comme chaque année, pour la fête de Sainte Cécile une messe solennelle sera célébrée à l'église de Lalinde. Au programme : la messe aux chapelles de Charles Gounod.

Dimanche 21 décembre : « Si on chantait-Dordogne » **fêtera ses dix ans.**

A cette occasion, l'ensemble vocal féminin, entouré de nombreux artistes et amis, donnera un **Concert exceptionnel**, en l'église de St Martial de Nabirat.

A l'issue du concert le verre de l'amitié réunira joyeusement public et choristes.

« Si on chantait-Dordogne » présentera un stand aux marchés de Noël de St Martial de Nabirat et des environs où seront proposés à la vente des articles confectionnés par les choristes. Les fonds récoltés aideront à couvrir les frais de fonctionnement de l'association.

Mesdames, si vous voulez nous rejoindre, prenez contact avec :

Anabelle ALLEGRE, Présidente : 06 62 85 81 18 ou

Martine ROL, Chef de chœur : 06 87 48 89 98

Répétitions : le lundi de 20h à 22 h à la bibliothèque (jusqu'en fin d'année 2014, le vendredi). Cotisation 60€/an

CLUB DÉTENTE ET AMITIÉ

Nos actions depuis le début consistent à créer des temps forts permettant de favoriser la cohésion entre les adhérents et de mieux se connaître.

Septembre : Reprise de la marche le lundi matin - Reprise des ateliers le mercredi après-midi

Octobre : Sortie au Restaurant

Novembre : Séjour-découverte de 4 jours/3 nuits sur la Costa Brava avec un concert de Michel Fugain au Palais des Congrès de Barcelone - Grand rassemblement de la Fédération Départementale à Bergerac, thème : Le Moulin Rouge, Les Années Folles, Le Cabaret. Raclette à la Salle des Fêtes.

Décembre : Assemblée Générale et repas de fin d'année Retraités et actifs notre Club serait heureux de vous accueillir !



L'AMICALE LAÏQUE

a organisé son premier vide grenier le 20 Juillet 2014. Malgré la météo peu clémente, la journée a été une réussite, les promeneurs étaient nombreux.

L'équipe de l'Amicale remercie tous les exposants présents et les habitants de Saint Martial de Nabirat qui nous ont apporté leur aide afin que cette manifestation soit un succès.



ENTENTE DU PÉRIGORD NOIR FOOT

Saison 2014/2015

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 27 juin 2014.

Président : Benoit VALENS (06.37.58.06.29)

Vice-Président : Thierry DELPEYRAT

Secrétaire : Gilles GRINFAN (06.31.33.76.42)

Secrétaire adjoint : Michel MILHAC

Trésorière : Joëlle GUITARD-GRINFAN

Trésorière adjointe : Monique SMANIO

Trois équipes (2 équipes seniors et 1 équipe 18 ans) ont été engagées pour la nouvelle saison.

Les responsables de ces équipes sont :

Seniors 1 : José ALVES

Seniors 2 : Jean-Luc BEAUSSE

U18 : Thierry DELPEYRAT et Jean-Marc LE BORGNE

Les championnats ont commencés depuis le 7 septembre.

Les matchs des seniors se déroulent à l'aller à CÉNAC et au retour à SAINT-MARTIAL le dimanche.

Les matchs des U18 se déroulent à SAINT-

MARTIAL le samedi.

A ce jour nous comptons 64 licenciés dont 10 dirigeants et 1 arbitre.

Venez nombreux pour encourager vos équipes...

Un repas sera organisé le samedi 11 octobre au foyer rural de SAINT-MARTIAL.



COMITÉ DES FÊTES : La fête votive

Comme depuis des décennies elle a eu lieu le 1^{er} dimanche de Juillet. C'est une tradition forte qui est respectée.

Le vendredi soir une grande partie de la population se retrouvait à la salle des fêtes. Un excellent repas copieux et bien servi déliait les langues. La soirée du samedi était musicale. Un orchestre de bonne facture faisait se trémousser jeunes, moins jeunes, touristes et autochtones jusqu'à tard dans la nuit. Le dimanche matin autre tradition fort sympathique c'était les « aubades » occasion d'inviter chacun des habitants à prendre part à la fête. L'après-midi fut sportive avec une démonstration endiablée de « zumba ». L'ambiance était là. Enfin le dimanche soir le bal musette nous faisait retrouver des airs d'antan et un magnifique feu d'artifice nous disait à l'an prochain...



MANIFESTATIONS A VENIR :

11 OCTOBRE : Repas organisé par le club de football à la Salle des Fêtes.

7 NOVEMBRE : Loto du Comité des Fêtes

11 NOVEMBRE : Célébration de l'Armistice 1914 – 1918; une exposition aura lieu à la Salle des Fêtes.

Tous ceux qui pourraient nous apporter documents, journaux, objets seront les bienvenus. Ne tardez pas...

Marché de Noël : il aura lieu le 30 Novembre. C'est l'Amicale Laïque qui en assurera l'organisation.

Mois de Janvier 2015 : Nous accueillerons à la Salle des Fêtes l'exposition de peinture

« Mise au Jour ». Chaque année le Conseil Général de la Dordogne achète des œuvres d'artistes locaux et réalise ensuite une exposition itinérante. C'est donc elle qui passera par Saint Martial de Nabirat. Des renseignements plus précis vous seront donnés par voie d'affiche.



La Commission Animation remercie les associations qui ont contribué à l'animation de notre village durant les mois d'été : l'Amicale Laïque pour son vide-grenier ; le Comité des Fêtes pour la Foire de l'Ail; et les Tournois de la Pétanque Saint-Martialaise.

Ramassage Ordures Ménagères

PLANNING DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF DU 17 SEPTEMBRE 2014 AU 27 MAI 2015

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi	17	SEPT.	(bourg + villages)
Mercredi	24		(bourg)

Mercredi	1	OCTOBRE	(bourg + villages)
Mercredi	8		(bourg)
Mercredi	15		(bourg + villages)
Mercredi	22		(bourg)
Mercredi	29		(bourg + villages)

Mercredi	5	NOV.	(bourg)
Mercredi	12		(bourg + villages)
Mercredi	19		(bourg)
Mercredi	26		(bourg + villages)

Mercredi	3	DÉCEMBRE	(bourg)
Mercredi	10		(bourg + villages)
Mercredi	17		(bourg)
Mercredi	24		(bourg + villages)
Mercredi	31		(bourg)

2015

Mercredi	7	JANVIER	(bourg + villages)
Mercredi	14		(bourg)
Mercredi	21		(bourg + villages)
Mercredi	28		(bourg)

Mercredi	4	FÉVRIER	(bourg + villages)
Mercredi	11		(bourg)
Mercredi	18		(bourg + villages)
Mercredi	25		(bourg)

Mercredi	4	MARS	(bourg + villages)
Mercredi	11		(bourg)
Mercredi	18		(bourg + villages)
Mercredi	25		(bourg)

Mercredi	1er	AVRIL	(bourg + villages)
Mercredi	8		(bourg)
Mercredi	15		(bourg + villages)
Mercredi	22		(bourg)
Mercredi	29		(bourg + villages)

Mercredi	6	MAI	(bourg)
Mercredi	13		(bourg + villages)
Mercredi	20		(bourg)
Mercredi	27		(bourg + villages)

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF

Jeudi	25	SEPT.	(bourg + villages)
-------	----	--------------	--------------------

Jeudi	9	OCT.	(bourg + villages)
Jeudi	23		(bourg + villages)

Jeudi	6	NOV.	(bourg + villages)
Jeudi	20		(bourg + villages)

Jeudi	4	DÉC.	(bourg + villages)
Jeudi	18		(bourg + villages)

2015

Jeudi	1er	JANV.	(bourg + villages)
Jeudi	15		(bourg + villages)
Jeudi	29		(bourg + villages)

Jeudi	12	FÉV.	(bourg + villages)
Jeudi	26		(bourg + villages)

Jeudi	12	AVRIL MARS	(bourg + villages)
Jeudi	26		(bourg + villages)

Jeudi	9	AVRIL	(bourg + villages)
Jeudi	23		(bourg + villages)

Jeudi	7	MAI	(bourg + villages)
Jeudi	21		(bourg + villages)



La paroisse de Saint Martial (Sanctus Martialis prope montem Domaë) est citée pour la première fois à la fin du XIII^e siècle lorsque le roi Philippe III le Hardi achète l'emplacement de la bastide de Domme.

On peut penser qu'il n'y a pas de paroisse sans église et en déduire qu'une église existe dès cette époque.

De cette église primitive, il ne reste rien sauf peut être l'emplacement.

La première restauration décelable remonte au XVII^e siècle, au moment où les Calvimont sont à l'apogée de leur prospérité. Eglise seigneuriale, elle porte encore les traces de la famille Calvimont Saint Martial comme la porte correspondant à l'accès réservé au seigneur. Aujourd'hui murée, elle est surmontée d'un écusson illisible qui devait représenter, sculptées dans la pierre, les armes des Calvimont (deux lions et deux tours). Juste au dessus, la date de 1660 ou 1666, est peut être à la date de la restauration La grosse cloche, qui a pour marraine Louise de Calvimont est datée de 1637.

La deuxième restauration, à la fin du XIX^e siècle, a modifié les ouvertures et les niveaux d'accès par un apport de remblai. Le renforcement de l'assise du clocher avec la construction de deux piliers de consolidation et la réfection de la toiture d'ardoise sont de cette époque de même que le crépi intérieur (rectangles délimités par une peinture rouge à la mode au Moyen âge). A cette occasion, les familles aisées de la paroisse ont offert les vitraux et les stations du chemin de croix. Un arc de soutènement de la voute porte le nom des conseillers municipaux et des membres du conseil de fabrique de l'époque.

La dernière restauration a permis de refaire la toiture et les joints sur les façades et de créer un drainage des eaux de pluie pour mettre fin à l'humidité de la sacristie. Les travaux ont mis à jour un socle bâti à l'angle est de la sacristie sans qu'il soit possible d'identifier son origine. Au nord, le niveau du XVII^e siècle a été rétabli et les traces d'une vieille litre noirâtre ont été préservées. Peut-être est-ce la litre des obsèques de Jean de Calvimont en 1749 ! Outre la réparation des vitraux abimés, une lacune vient d'être comblée par la mise en place d'un vitrail représentant Saint Martial, le saint patron de la paroisse.

Texte écrit par M. Jean-Guy PLANCHE ancien Maire et aimablement prêté par son épouse.

